



## Information Réglementée

Carros, le 12 janvier 2023

### BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société VIRBAC à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 15451 titres VIRBAC
- . 710016 €

Au cours du 2nd semestre 2022, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 40522 titres, pour un montant de 12184389 € (1802 transactions).
- A la vente, 31380 titres, pour un montant de 9796552 € (1149 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 6309 titres VIRBAC
- . 2973516 €

2- Au cours du 1er semestre 2022, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 45430 titres, pour un montant de 16561104 € (2150 transactions).
- A la vente, 42377 titres, pour un montant de 15497529 € (1749 transactions).

3- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 6799 titres VIRBAC
- . 2 871 517 €

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 15 785 titres VIRBAC
- . 795 457 €